

Le moteur « Polymécanique » de 90 CV.

## LES MOTEURS

## Un nouveau 90 CV, à cinq cylindres

**Ce moteur qui est intéressant, ne figure pas au Salon parce que son constructeur n'a pas voulu en interrompre les essais**

Il y a environ un an, nous avions signalé la réalisation par la « Polymécanique » d'un moteur de 90 CV pour l'aviation légère. Ce moteur, un deux cylindres opposés, est d'ailleurs immobile.

Le constructeur ne s'est pas arrêté en si bon chemin et il vient de préparer un autre moteur plus puissant, de 90 CV, à cinq cylindres en étoile, également refroidi par l'eau, destiné à l'aviation populaire et de tourisme.

Ce nouvel organe d'une utilisation simple, comme tous les perfectionnements de la technologie moderne des moteurs à haut rendement, passe particulièrement les seances d'homologation pour les certificats d'admission dans les catégories d'usage.

Le moteur à deux cylindres du type entraîné, avec entraînement et de course à deux m/s, offre toutes les 8 litres. La puissance développée à 2.100 tours-minute dépasse 90 CV pour un poids d'environ 22 kg.

L'entraînement est assuré par un embrayage Zenith-Stennerg (vertical) qui déroute sur la turbine de brassage de cette façon tout le moteur, sans transmission directe dans les cylindres.

L'alimentation est assurée à deux « Volant » R.E.D. qui assurent également un débrayage ferme par levier à double. Le manivelle peut être effectuée soit par un levier à main, placé à l'arrière, soit, encore, par un dispositif élastique, le « volant », entraînant, comme dans les avions automobiles, pompe de circulation d'huile, pompe à essence, etc.

Toutes les parties mécaniques sont traitées de façon à obtenir le maximum de résistance sans sacrifier la plus grande légèreté. Les matériaux utilisés sont, pour la partie moteur, le cuivre et l'inox, l'acier, l'acier entièrement renforcé à angles, les alliages d'aluminium, en alliage 12-8, forgé.

Le moteur « Polymécanique » de 90 CV est arrivé à une étape d'essais très avancée dont il n'a pas encore été fait le certificat d'homologation, mais il est espéré que celles-ci seront rapidement émises. C'est d'autant plus vrai que les réunions de presse au point que ce moteur ne figure pas au Salon.

**L'ES AILES soutiennent l'idée d'un concours de petits avions, susceptibles de faciliter au certificat de navigabilité restreint C.N.R.A. C'est le seul moyen de doter l'Aviation populaire et l'Aviation privée des avions économiques qui leur sont nécessaires.**

Nous allons intensifier notre campagne dans ce sens, en faveur de ce concours. Et en même temps, nous engagerons une action pour que l'on provoque la création du petit moteur de 40 à 60 CV, robuste, robuste, bon marché, dérive, si le faut, du moteur d'automobile. La création de ce moteur est également nécessaire.

La circulaire ministérielle qui fixera les conditions d'application du C.N.R.A. ne fondera pas à tort, la question de l'assurance obligatoire est également en bonne voie d'être réglée. Le C.N.R.A. doit nous valoir, dès le printemps prochain, de nombreux et intéressants petits avions économiques.

## A la recherche du petit avion pratique, économique et sûr

A travers les stands des "moins de 100 CV."

III

**N**ous voici arrivés au dernier jour du Salon et il nous reste encore peu de choses à voir. Il s'agit donc de faire vite. Nous nous avons arrêté jeudi à l'appareil de M. André Gérard, le « Club-45 ».

## L'ATALANTE G.B.-10

Le stand voisin renferme lui aussi, un avion bien séduisant, trop séduisant même pour notre sportif. « Pas la peine de demander le prix ; celui-là, non plus, n'est pas pour moi. » C'est une question qui, cependant, intéresse le touriste. Il penche sur le stand et demande :

— Combien, votre appareil ?

Le pris versé, suivant le type et l'équipement, entre 130.000 et 138.000 francs. Délai de livraison : un mois.

La différence entre les deux types ven-

ait par le club de Saint-Cyr va fournir des enseignements intéressants au point de vue pratique. Nous les analyserons volontiers quand ils nous seront communiqués.

## L'ELYTOPLAN

Le stand suivant, on n'en est pas encore à la phase de l'emploi pratique. C'est, en effet, celui où M. de Rougé présente son original « Elytoplan ». Un panneau nous prévient que l'appareil exposé n'offre pas tout le fini désirable par suite de retards dans les livraisons des pièces et des matériaux qui le composent. Ce n'en fait rien, ne retiendrons que la formule et sa nouveauté.

Imaginé un fuselage assez court — 4 m. 85 — à l'avant duquel est placé un petit 2-cylindres; derrière ce moteur, une petite cabine intérieure monoplace, puis une aile portante de 7 m. 70 d'enver-



Il est dommage que la S.P.C.A. n'ait présenté le Peyret-Taupin que sous la forme d'une petite maquette hissée en haut d'un mat. La forme de l'avion est certes connue mais ses incomparables qualités de sécurité auraient justifié, cette année encore, une présentation de l'avion en grandeur.

de s'inquiéter encore du prix de vente. Nous reviendrons pour cela, au Salon de 1940.

## LE MILES « MONARCH »

Dans la galerie opposée à celle que nous venons de parcourir, il y a un bien bel avion, de construction britannique. C'est le Miles « Monarch ». Jetons-lui seulement un regard rapide car il sort de la catégorie dont nous nous occupons : il est, en effet, équipé d'un Gipsy-Major de 120 CV.

Bien sûr, dit le touriste, ce bel appareil ferait bien mon affaire. Mais, de même que je ne peux pas remplacer ma voiture de 12 CV par une Rolls, je ne peux songer à m'offrir un avion de cette qualité... surtout avec la Livre à 178.

Et moi donc, aventureux le sportif, que ne roule qui dans une 6 CV...

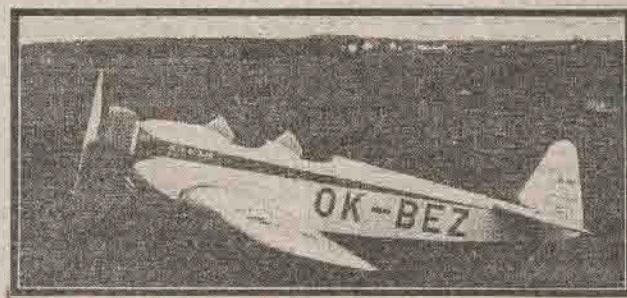
C'est évidemment une résumé que ce monoplan, triplace, confortable, d'un fin impeccable. Performances : 233 km-h. de vitesse maximum, 209 de croisière, plafond 5.300 mètres, rayon d'action jusqu'à 1.000 km. Le poids est d'ailleurs assez élevé : 630 kg. à vide et 775 kg. en vedette de vol.

L'appareil est construit par la firme Phillips et Powis.

## L'AERONEF « H.M.-210 »

Et nous voici maintenant chez Mignet. La « patrou » est là... et la patrouille russe, Henri Mignet, qui nous narre, non vi depuis son retour des Etats-Unis, s'est « amélioré » ; entendons par là qu'il a coupé sa petite moustache. Mais c'est le même sourire, le même visage sympathique, le même regard heureux, combatif, optimiste qui nous accueille.

L'appareil qu'il nous présente est directement issu du H.M.-19 mais alors que celui-ci était — et est encore — le machine d'études, le prototype du biplace, le H.M.-210 est l'avion commercial, le premier d'une petite série de dix dont les ateliers de Moissac entreprennent la fabri-



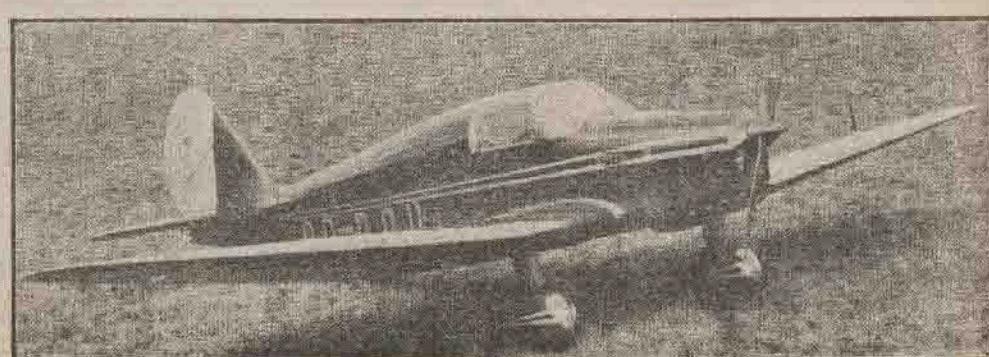
La firme Béneš-Mazur a produit pas seulement le « Superbibi » - 555 qu'elle expose au Salon ; parmi ces autres avions légers, voici le « Beta-Scout », petit biplace de 100-120 CV., plus spécialement destiné à l'entraînement.

Il existe — les G.B. 10, 12, 14, 16 et 18 — rendu dans la commande qui est simple ou double, dans les aérofreins qui sont oléo-pneumatiques ou à extenseurs, dans l'équipement qui est standard, de luxe ou de grand luxe, etc.

L'Atalante « G.B.-10 », dont l'exemplaire N° 3 est exposé, est un joli monoplan de 8 m. 63 d'envergure, à aile haute posée sur un fuselage classique de 6 m. 80 de long. À la base de ce fuselage, au-dessus de l'atterrisseur, est un petit plan auquel aboutissent, au-dessous des mats de l'aile, un dessous l'amortisseur de l'atterrisseur. L'Atalante « est en somme, presque un seaxterpian. La cabine, d'où la vue est fort bien dégagée, comporte deux sièges côté-à-côte avec derrière, un vaste coffre à bagages. Le moteur, placé à l'avant est un 70 CV. Régnier. En définitive, l'appareil s'apparente à la famille des Caudron « Éphalme » et des Farman-400.

On annonce une vitesse maximale de 180 km-h., une vitesse de croisière de 170 km-h., une consommation horaire de 15 litres d'essence et de 0.1.150 d'huile.

Dommage, vraiment, que nous ne puissions nous attarder devant cette belle machine, dont l'Aéro-Club de l'Île-de-France vient de recevoir un exemplaire. Son em-



Le biplace Tipsy, formule anglaise, destiné à répondre aux besoins de la « Civil Air Guard ».